



Fabienne LABRETTE-MENAGER

- ◆ Député de la Sarthe
- ◆ Conseiller Général du canton de Fresnay-sur-Sarthe

Madame Christine TELLIER

Directrice de l'Association
ASTRE/MNCP LE MANS
44 rue des Vosges
72100 LE MANS

Réf. : FLM/DP/SP/INT. 11-0400

Le Mans,
le 09 mai 2011

Madame La Directrice,

Votre courrier du 28 avril, par lequel vous me faisiez part de votre position au regard de la proposition de loi déposée par M. Pierre LANG, Député de la Moselle, a retenu toute mon attention et je n'ai pas manqué aussitôt de relayer vos remarques auprès de mes collègues membres du groupe auquel j'appartiens à l'Assemblée Nationale.

Je resterai attentive à l'évolution de ce texte si celui-ci devait être inscrit à l'ordre du jour des débats à l'Assemblée, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame La Directrice, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Député,
Fabienne LABRETTE-MENAGER

